

Compte rendu du CVL

Du 3 décembre 2010

Etaient présents : M. le proviseur, président et 4 membres adultes de l'établissement, Un parent et 8 élèves.

L'ordre du jour est le suivant :

1. bilan de la rentrée et du premier trimestre ;
2. perspectives pédagogiques pour la rentrée 2011 ;
3. propositions de travail du CVL pour l'année scolaire ;
4. FSE.

Point 1 : bilan de la rentrée et du premier trimestre. Les élèves remarquent et déplorent la recrudescence de tags et graffitis dans l'établissement (tables, toilettes, etc) et proposent une campagne de sensibilisation.

Le proviseur évoque les efforts entrepris par l'établissement pour rénover les locaux et remplacer le matériel, le coût très important des équipements neufs (p. ex. tables dans les amphis aussitôt *taguées*). Il fait part de la lassitude des agents dont on ne respecte pas le travail quotidien et il engage les élèves responsables à agir au moment où les dégradations ont lieu, en complément d'une campagne de sensibilisation.

Les élèves proposent un système de parrainage des élèves de seconde ou de première par les terminales, notamment au niveau de l'orientation ; cela pourrait se faire, cette année, durant les heures d'accompagnement personnalisé.

Point 2 : perspectives pédagogiques pour la rentrée 2011. Le proviseur évoque l'offre de formation : filière ES et filière STI ; il rappelle la *noblesse* de toutes les filières. Il évoque les craintes et les réticences de quelques professeurs, voire de certains élèves pour l'ouverture de la filière ES et rappelle que le CA a donné son approbation en 2009-2010. Quant à la filière STI, il expose les nouveaux objectifs de cette voie (débouchés vers les CPGE et les écoles d'ingénieur), la politique rectorale qui consiste à redonner un lustre à cette filière boudée à Paris en l'implantant dans des lycées prestigieux. Il juge son implantation au lycée Charlemagne intéressante mais prématurée pour la rentrée 2011 : les locaux ne sont pas encore adaptés et surtout le vivier dans nos classes de seconde n'est pas suffisant. Planter cette filière reviendrait donc à déséquilibrer la structure des établissements technologiques en leur *prenant* des élèves.

Les élèves regrettent que certains professeurs ne profitent pas pleinement des possibilités de VieScolaire.net et ne reportent pas les notes et ne remplissent pas le

cahier de textes. Il faut souligner que si c'est une demande des familles, c'est bien aussi une demande des élèves.

Le proviseur explique les réticences des professeurs par un malentendu et un contentieux entre ces derniers et les fédérations de parents. Ils craignent une trop forte intrusion dans leur pédagogie. Pour ce qui est du cahier de textes, il rappelle que c'est une obligation statutaire.

Il dit également que tout nouveau système a besoin de temps pour se mettre en place et engage les délégués à dialoguer sur ce sujet avec leurs professeurs.

Point 3. : propositions de travail du CVL pour l'année scolaire

- a) Salle du foyer. Il faudrait que la salle 135, éloignée de l'entrée de l'établissement devienne le foyer. Une autre salle pourrait être consacrée au travail scolaire. Le proviseur rappelle que les distributeurs de boisson sont légalement interdits mais qu'une coopérative n'est pas exclue ; que le matériel doit répondre à des normes anti-feu précises (M1) ; qu'enfin le FSE peut financer de nombreux équipements.
- b) Concours photo : les élèves sont intéressés. Il faut passer à l'action.
- c) WIFI au CDI : le proviseur rappelle que l'accès à l'internet n'est possible qu'avec un identifiant personnel. Le WIFI ne répond pas à cette exigence actuellement. Il est toutefois possible d'installer des *HUB* sur lesquels les élèves pourraient brancher leur portable par connexion filaire.
- d) Journal de l'établissement : la proposition est à nouveau faite de doubler la version *papier* par une mise en ligne sur le site de l'établissement (sur la page réservée au FSE).
- e) Le documentaliste rappelle l'intérêt du TICK'ART (voir le site de l'établissement pour plus de détails)
- f) Un élève demande s'il pourrait y avoir une formation en anglais de haut niveau pour les élèves qui suivent les cours de préparation à Sciences Po. A étudier en fonction de la dotation horaire de l'établissement.
- g) Modification du règlement intérieur concernant l'utilisation des portables (déjà évoquée au CA du 2-12-2010), visant à en autoriser l'usage en dehors des cours.
- h) Utilisation en autonomie de la salle de musique : cela ne peut se faire qu'avec l'accord du professeur d'éducation musicale.

Le secrétaire de séance,

Gérald Barcelo, proviseur
adjoint